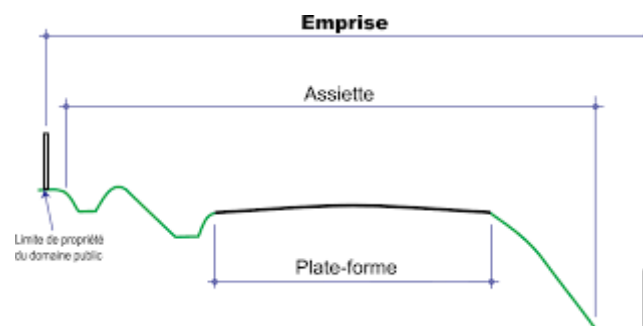




### La composition des chaussées (les différentes couches de la chaussée).

**a. L'emprise :** Partie du terrain qui appartient à la collectivité et affectée à la route ainsi qu'à ses dépendances.

**2. L'assiette :** Surface du terrain réellement occupée par la route.



**3. La plate-forme :** Surface de la route qui comprend la chaussée et les accotements.

**4. La chaussée :** Surface aménagée de la route sur laquelle circulent les véhicules.

**5. Accotements :** Zones latérales de la plate-forme qui bordent extérieurement la chaussée.

- Pour les routes à chaussées séparées, on intègre un terre-plein central (TPC) entre les deux chaussées.



**6. La largeur de la chaussée :** Il n'y a pas de largeur réglementaire pour une chaussée,

Cette valeur doit être retenue en fonction:

- du type de véhicule circulant ou attendus sur l'itinéraire.
- des vitesses prévues.

**7. La zone de récupération :** Les abords de la chaussée contribuent à:

- la sécurité.
- la maintenance du patrimoine routier.

Cette zone de récupération est du fait multifonctionnel:

- les piétons

Et 

- les vélos

peuvent l'utiliser.

Elle comprend aussi la sur-largeur technique qui porte le marquage de rive.

### **La composition des chaussées.**



2

**L'infrastructure:** d'une voie de circulation peut être définie comme le résultat des travaux de terrassement nécessaire à la construction de l'assise de la superstructure. Le sol d'infrastructure peut être soit le terrain naturel, soit le sol du fond du tranché, soit le sol du remblai.

**La superstructure:** est constituée par l'ensemble des couches de matériaux mise au-dessus de l'infrastructure pour constituer la surface de roulement et les accotements. La couche de transition mise en œuvre exclusivement dans le cas d'un déblai, constitue la première couche de la superstructure et fait partie de la fondation.



**La structure de la chaussée** permet de transmettre les efforts au sol (via la couche de forme) en garantissant les déformations dans les limites admissibles.

### **Constitution de la chaussée:**

Les chaussées se présentent comme des structures multicouches mise en œuvre sur le sol support. Parmi ces couches on a généralement la couche de surface, la couche de base et la couche de fondation etc....

En général, on rencontre les couches suivantes à partir du sol.

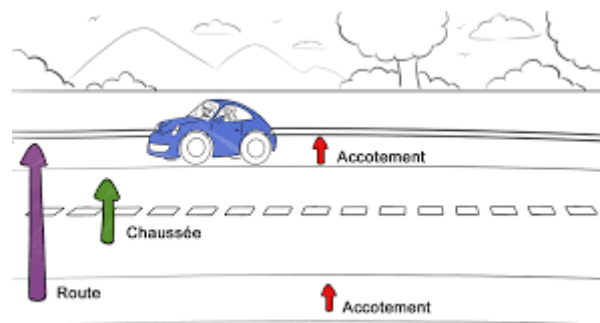


3

**Le sol de plateforme:** Le sol support ou plate-forme correspond au terrain occupant les parties supérieures de terrassement (30 cm à 100 cm).

Une plate-forme support de chaussée est composée de :

- \* un sol support (d'origine ou issu d'un remblai) ;
- \* une couche de forme éventuelle.



**Les accotements** dans une voie urbaine sont remplacés par les trottoirs dans la fonction n'est pas seulement d'assurer une certaine fluidité rapide des piétons mais aussi pour leur permettre de faire des promenades et d'admirer les expositions dans les vitrines, alors que les bordures servent principalement de protection.

• **Accotements :**

L'accotement est la partie de la plate-forme aménagée entre la chaussée et le talus ou le fossé.

